



Bienvenue sur le site WEB du Complexe Environnemental de la Rouge qui a comme objectif de vous offrir des informations de qualité par des mises à jour aussi régulières que possible.

Un complexe environnemental à votre service pour votre environnement

Pourquoi ce changement d'appellation pour Complexe Environnemental de la Rouge ? Tout simplement parce que le service d'enfouissement est en importante baisse depuis 2015 substitué par une augmentation des services de valorisation. En effet, par les orientations politiques ainsi que les actions des dernières années jumelées aux nouvelles mesures du plan de gestion de matières résiduelles (PGMR), on peut estimer, d'ici 2021, une diminution de l'enfouissement d'environ 27 % par rapport à 2014. Cette diminution des volumes d'enfouissement est la plus importante depuis l'implantation de la collecte sélective ♻️ il y a déjà 20 ans.

Un plan destiné à nos matières en fin de vie

Les municipalités régionales de comté (MRC) des Laurentides, de Pays-d'en-Haut et d'Antoine- Labelle, ont adopté en 2016 le plan conjoint de gestion des matières résiduelles (PGMR) en ligne avec les politiques gouvernementales. Ce nouveau plan, en vigueur jusqu'en 2021, dresse des objectifs à l'intérieur de 19 mesures et près de 60 actions. La Régie est mandatée par les MRC à jouer un rôle d'opérateur et à la fois de coordonnateur de suivi des résultats.

Des partenaires indispensables pour plus de matières valorisées

Mis à part les matières organiques, au Complexe environnemental, nous travaillons à mettre en place des mesures de valorisation de plus en plus vaste. La majorité de ces projets sont rendus possibles grâce à votre participation et aux partenariats avec différents organismes tels que les SADC D'Antoine-Labelle et Des Laurentides (Synergie Laurentides), Recyc-Québec, et les organismes communautaires.

Les impacts de nos opérations sur l'environnement

L'opération d'un site d'enfouissement peut générer de manière variable et selon les saisons des nuisances notamment des odeurs ou la présence d'oiseaux indésirables. La gestion des nuisances fait partie de notre quotidien et le conseil d'administration y consacre annuellement des sommes importantes. De plus, la gestion des eaux, encadrée par des mesures précises provenant du ministère de l'Environnement, fait également partie de nos occupations quotidiennes.

Des partenaires indispensables

Pour terminer, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration, nos employés, les membres des comités, ainsi que les entreprises partenaires de nos projets de valorisation qui font qu'aujourd'hui nous sommes un acteur incontournable à votre service pour notre environnement.

Marc Forget, directeur général

